

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05466 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : S.E.H.NANI Nouria

Date de naissance : 24/01/1954

Adresse : Av. du phare Résidence Taghzout casa

Tél. : 06 48 969353 Total des frais engagés : 1516,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/09/19

Nom et prénom du malade : S.E.H.NANI Nouria Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : dorsalgie + arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ces e Le : 11/10/19

Signature de l'adhérent(e) : Y.H.N.

11/10/19

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2019	CS		1500.00	Dr Abdelouahab HABIB Médecine Générale et d'Urgence El Moutawakel Laâraouyne Casablanca
10/03/2019				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ZEMMAMA Nadia Ressama Avenue du Phare - Casablanca 05 22 29 35 64	11-09-19	1196,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
				17		170,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the human mandible (lower jawbone) from a front view. The teeth are numbered sequentially from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom serves as a reference. A horizontal double-headed arrow labeled 'D' extends from the central incisors through the canine teeth to the first molar, representing the dental arch width. The teeth are arranged in two rows: upper teeth (maxillary teeth) and lower teeth (mandibular teeth).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
 Médecine Générale Et D'urgence
 Echographie
 Electrocardiogramme - Circoncision
 Oxygène Médical

الدكتور عبد الواحد الحيطي
 الطب العام والمستعجلات
 الفحص بالصدري
 التخطيط القلبي - الختانة
 الأوكسجين الطبي

Casablanca ١١/٠٩/٢٠١٩ الدار البيضاء، في

44,70

57,60

X

Sehmani Naima



(57,60x1) Solu medest 1kg N.8

mmf x

(139,20) Dilrene N.2

mmf x

104,70

(104,70x2) Tricel N.3

mmf x

(70,00x2) Aramicon 60 N.2

mmf x

PPV
LOT
PER
139,10

(54,10x2) Pufend N.7 N.6

mmf x

PPV
LOT
PER

PRODUITS DE TOILETTE
ZEMMAMY & ADIA
Avenue du Phare - Résidence
Taghazout - Casablanca
Tel.: 05 22 29 35 64

LOT	0171	LOT	0171
PER	11 21	PER	11 21
PPV	54.10 DH.	PPV	54.10 DH.

ricite

Dr. Abdelouahed EL HAITÉ
 Médecine Générale et d'Urgence
 Casablanca

104,70

Mediouni I - Lahraouiye Casabla 44,70 في

44,70

Mediouni I - Lahraouiye Casabla 44,70 في